

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Band: 7 (1929)

Artikel: Les stations magdalénienne de Veyrier. III. L'industrie lithique
Autor: Reverdin, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727697>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

III.

L'INDUSTRIE LITHIQUE

L. REVERDIN.

L'étude que nous publions a pour but de combler une très grande lacune dans nos connaissances sur les stations magdaléniennes de Veyrier. En effet, si les principales pièces en os (instruments, pièces décoratives, gravures) ont été décrites et figurées à plusieurs reprises, il n'en est pas de même de l'outillage lithique. C'est en vain qu'on rechercherait, dans les travaux antérieurs, une analyse détaillée de l'outillage en silex, donnant une idée de sa variété et de la répartition des divers types d'instruments.

Les seules indications un peu précises sont celles que nous trouvons dans le mémoire de Cartier (III)¹ où sont indiqués, en passant, les numéros des inventaires des pièces, déposées au Musée d'Art et d'Histoire, récoltées par les différents auteurs qui effectuèrent des recherches dans les abris de Veyrier. D'après ces chiffres, en défalquant ceux qui se rapportent à l'outillage en os, on peut déjà se rendre compte de la quantité des pièces données ou provenant de tel auteur. Mais ces données quantitatives n'ont qu'une valeur bien restreinte évidemment.

* * *

Rappelons tout d'abord ce qui a été dit, jusqu'ici, sur cet outillage lithique par ceux qui ont effectué des recherches personnelles ou par ceux qui se sont occupés des stations de Veyrier. Pour ne pas allonger nous renvoyons les lecteurs à la première partie de ce travail, due à la plume de M. le professeur Pittard, ou à celui de Cartier (III) pour tout ce qui concerne l'historique des découvertes dont nous allons parler.

* * *

Le Dr MAYOR (1833-1839), le premier explorateur d'une station paléolithique à Veyrier, ne signale qu'en passant, sans en donner une autre description ni les figurer (XVI, p. 93): « la présence de quelques instruments informes trouvés avec des ossements ». Il s'agit probablement d'instruments en silex récoltés par lui au début de novembre 1833 (XVb, A).

¹ Les chiffres romains entre parenthèses se rapportent à la bibliographie générale que nous avons établie.

L. TAILLEFER (1834) indique, d'après Troyon, en 1855 (LI, p. 51-52), sans les avoir figurés : « 15 à 20 fragments de silex blonds, taillés en forme de pointe de flèche ou détachés par le marteau de manière à obtenir des lamelles tranchantes et que d'autres personnes trouvèrent encore des silex pareils aux précédents ».

Dans une lettre qu'il adressa vers 1870 à H. de Saussure, on trouve quelques détails complémentaires au sujet de silex qu'il découvrit en 1834. Nous extrayons certains passages de cette lettre (XL, p. 105-106, note 2) : « Les silex offraient tous la même apparence; ils avaient une couleur café au lait clair, bien différente en cela des silex de la vallée du Léman qui sont toujours noirs et souvent plus ou moins lamelleux. La taille était de forme prismatique et pyramidale, et paraissait obtenue par un procédé particulier; d'un côté ils étaient arrondis et comme polis, de l'autre ils étaient bruts; ils avaient en général deux pouces de longueur. Le plus grand nombre fut trouvé réuni en un seul petit tas. J'avais ramassé toute une caisse d'objets de ma grotte de Veyrier. Les pièces de la collection que j'avais formée, confiées à diverses personnes qu'elles semblaient intéresser, furent envoyées de droite et de gauche, et finirent par être dilapidées dans diverses directions; il n'en a subsisté qu'un petit nombre qui ont été sauvées de l'oubli par le Dr Gosse ».

A. FAVRE (1868), parlant des observations faites par Taillefer et Mayor une trentaine d'années auparavant, signale en 1868 (VII, p. 249-250) quelques renseignements qu'il doit à M. le Dr Gosse : « Ce sont des silex taillés à éclats, en général de petites dimensions, et qu'on peut nommer grattoirs, couteaux et pointes de flèches. Un instrument en pierre tendre ayant la forme d'une petite hache ».

La nouvelle carrière qu'il découvrit lui livra dès ses premières recherches à la fin du mois de septembre 1867 : « deux silex taillés à éclats semblables à des pointes de flèches » (VII, p. 250). Y étant retourné plusieurs fois, « il recueillit environ trois douzaines de silex taillés à éclats, les uns noirs, les autres blonds, et d'autres altérés à la surface. Ils sont d'une petite dimension, et servaient probablement de couteaux, de grattoirs ou de pointes de flèches » (VII, p. 252).

Dans sa description géologique du Canton de Genève, 1879 (VIII), Favre indique que les principaux objets récoltés par Taillefer, par le Dr Gosse et lui-même sont les suivants (VIII, T. II, p. 59) : « Très nombreux silex taillés par éclats, en général de petites dimensions, qu'on peut désigner sous les noms de couteaux ou de grattoirs (VIII, *Pl. III, fig. 8*). Des pointes de flèches en silex (VIII, *Pl. III, fig. 9*). Un instrument en pierre peu dure, ayant la forme d'une petite hache ».

C'est à A. Favre que nous devons des renseignements d'ordre géologique sur l'origine des silex de Veyrier, d'après une note parue en 1868 (VI, p. 94) que nous transcrivons : « M. Favre ne partage pas l'opinion de M. Thioly, qui est porté à croire que les hommes de la station du Salève devaient aller chercher le silex au loin. Il indique qu'il a trouvé au Petit-Salève, en place, une très grande quantité de rognons et de morceaux de silex blonds, noirs ou se rapprochant de l'agate. Ces silex sont

souvent plus gros que les deux poings et il lui paraît fort probable que les hommes employaient les silex du Petit-Salève. La formation qui renferme ces pierres est le poudingue de Mornex. C'est un terrain tertiaire marin, inférieur à la molasse d'eau douce; il recouvre les flancs du Petit-Salève du côté des Alpes et s'élève presque jusqu'au sommet de cette montagne ».

THIOLY (1868), qui exploita le gisement signalé par Favre, indique dans une première note, en date du 20 janvier 1868 (XLVI, p. 4-5): « que les silex de cet emplacement sont taillés en forme de grattoirs, de couteaux et de scies. Ils sont accompagnés de nombreux éclats dont quelques-uns semblent avoir été fabriqués sur les lieux mêmes. La dimension des silex de Veyrier est peu considérable. La plus grande mesure de trois à quatre centimètres et les plus longs de 8 à 10 cm. La moitié à peu près en est noire, tandis que les autres sont blonds ou même blanchis par les altérations; aussi a-t-on beaucoup de peine à les reconnaître au milieu des débris calcaires avec lesquels on les a souvent confondus.

Les grattoirs peuvent être rangés au nombre des silex les plus courts. Les couteaux sont généralement larges, une des faces présente deux ou trois arêtes dans le sens de la longueur. Les scies forment la plus grande partie des silex de ce gisement. On les reconnaît à de petites brisures pratiquées sur le tranchant. Pour confectionner ces scies, on choisissait les lamelles les plus courtes¹. Dans une seule journée j'ai recueilli 122 silex ».

Dans une seconde note, en date du 25 mars 1868 (XLVII, p. 21-24), Thioly signale que: « c'est par centaines qu'il a retrouvé les silex taillés de main d'homme, entre autres de beaux couteaux, de nombreux grattoirs, des perçoirs effilés, des scies habilement retaillées et des flèches aiguës. Tous ces instruments semblent avoir été fabriqués sur les lieux mêmes, fait constaté par une trentaine de blocs matrices ou nuclei portant des traces des lamelles enlevées. Plusieurs des nuclei de la caverne de Veyrier sont réduits à de très petites proportions par le grand nombre d'éclats qui en ont été détachés ». Il remarque qu'il fallait une certaine adresse pour faire sauter, par un coup sec, des lames de 10 à 12 cm., « car telle est la dimension des instruments les plus considérables retirés de la couche antique que nous avons fouillée ».

« Les populations de ces cavernes devaient aller chercher le silex au loin, nos vallées ayant très peu de gisements de cette nature. La contrée la plus rapprochée où l'on trouve des bancs de silex est le Mâconnais, ce qui porte naturellement à croire que les populations de notre pays dans l'âge de la pierre tiraient des bords de la Saône le silex dont ils faisaient un si grand usage. Ils devaient donc entreprendre de longs voyages pour se procurer la matière propre à fabriquer les instruments tranchants et les armes si indispensables à des populations adonnées à la chasse;

¹ D'après cette description, il est probable qu'il s'agit des « lamelles à dos rabattu ». (L. Rev.)

c'est pourquoi nous avons de très petits nuclei dans les gisements en question. Nous avons encore retiré du gisement de Veyrier une quantité de galets qui ont dû être utilisés comme marteaux ».

D'un troisième article, juin 1868 (XLVIII, p. 116-124), nous ne signalons que quelques précisions par rapport à ce que Thioly avait publié jusqu'à cette date: « Dans plusieurs stations de l'époque du renne, en Belgique par exemple, on a constaté la présence de silex étrangers. Or les naturels de Veyrier pouvaient tout aussi bien par voie d'échange avec les peuplades voisines, obtenir le silex qui leur était d'une si grande utilité; cependant il n'est point rare de rencontrer dans les poudingues de Mornex, des rognons de cette pierre si précieuse en ces temps là. Toutefois il nous faudrait de meilleurs échantillons que ceux recueillis jusqu'à ce jour, pour que nous puissions nous prononcer en faveur de cette dernière manière de voir.

« Les galets qui semblent avoir été utilisés comme marteaux sont en granit, en grès, en quartz ou en serpentine et de dimensions diverses, depuis la grosseur d'une noix, jusqu'à celle d'un boulet de six livres. Ils affectent de même toutes sortes de formes mais le plus grand nombre sont ovales ou arrondis. Sur la surface de quelques-uns on peut encore voir de petites dépressions produites par l'usure, enfin plusieurs ont été cassés par le choc sur des corps durs ».

C'est dans son mémoire illustré, paru en 1869 (XLIX) que nous trouvons la description la plus détaillée des découvertes de Thioly.

Au sujet de l'outillage lithique, nous relèverons certains passages de ce mémoire (XLIX, p. 357-363): « Beaucoup de silex ont été brisés, les uns accidentellement par la pioche pendant les fouilles, le terrain sur lequel on opérait étant aussi dur que du béton, les autres par l'usage entre les mains de ces premières populations de notre sol; un petit nombre seulement sont en parfait état de conservation. Sur quatre à cinq mille silex ou éclats recueillis à Veyrier, nous en comptons à peu près cinq à six cents que l'on peut considérer comme de beaux spécimens. On remarque plus spécialement parmi ces derniers des couteaux, des grattoirs, des perceurs, des scies, des poinçons, des têtes de flèches, des pointes de lances ou de javelots et des haches.

« Les couteaux forment la plus grande partie des silex de Veyrier; les perceurs devaient remplacer les couteaux dans tous les ouvrages délicats, et c'est probablement avec ces instruments que les hommes traçaient sur des os des gravures remarquables; les têtes de flèches, faites d'éclats plus ou moins minces, ont ordinairement un pouce de longueur et sont à peu près triangulaires comme la pointe d'une baïonnette; elles devaient s'adapter, à l'aide d'une bonne ligature, à une tige fendue. Les pointes de lances ou de javelots sont plus considérables que les têtes de flèches. Ces lames devaient se fixer à l'extrémité d'un long bâton ».

« Les haches sont assez grossièrement travaillées, et le type en est des plus primitifs. Ces dernières pièces sont très rares dans notre gisement, car, outre le spéci-

men dont nous donnons le dessin (XLIX, *fig. 6*), nous n'avons retiré de cette antique habitation qu'un fragment d'une autre hache qui devait avoir beaucoup de ressemblance avec celles recueillies dans le département de la Somme ». Il ne peut s'agir ici, d'après la description et la figure, que de gros éclats plus ou moins nucléiformes.

« Les nuclei ne sont point rares, non plus que les petites esquilles tombées des retailles, ce qui prouve qu'on fabriquait les instruments en silex à l'endroit même où nous avons retiré tous ces rudiments d'une industrie dans l'enfance ».

« La plus grande partie des silex retirés de cette habitation primitive sont blancs à l'extérieur et noirs à l'intérieur; d'autres sont blonds, et un petit nombre sont des silex rosés ».

Relevons encore ce qui suit, qui montrera bien que Thioly s'est rallié assez rapidement et avec raison à l'opinion de A. Favre, au sujet de l'origine des silex de Veyrier:

« Dans le courant de l'été dernier, nous avons pu voir chez M. le Dr Dufresne, à Grandnoix, près de Fillinges (Hte-Savoie), de beaux spécimens de silex noirs, trouvés au pied du Môle; de même qu'un beau bloc de silex bond, encastré dans le mur de sa campagne. M. le professeur Privat nous a dit avoir recueilli des rognons de silex aux bords de l'Arve, et notre fils aîné en a trouvé tout récemment dans les éboulements du Salève, près du Coin. Or, si on a pu voir de nos jours des silex à l'état brut non loin de Genève, il est fort probable que les hommes de l'époque du Renne aient dû en avoir connaissance, et qu'il soit inutile d'aller chercher ailleurs l'origine des silex de Veyrier ».

Ce mémoire est orné de six figures, représentant 13 silex, dont nous avons réussi à repérer une partie. Nous indiquons ci-dessous les numéros des figures du mémoire de Thioly, les numéros des pièces, les numéros de nos propres figures:

Fig. 1 H grattoir	Inv.	12619	notre N ^o 12	Fig. 3	non exposé
Fig. 1 L couteau	»	A 8926	» » 1	» 2	exposé
Fig. 3 N perçoir	»	A 8955	» » 2	» 5	»
Fig. 4 perçoir	»	A 8967	» » 13	» 5	»
Fig. 5 F nucleus	»	A 9600	» » 4	» 1	non exposé

Le Dr H. Gosse (1868-1871) n'a donné que des descriptions très fragmentaires de ses recherches. Mentionnons un passage de sa note de 1873 (*Xa* p. 352): « Les objets en silex sont généralement petits et laids à cause de l'éloignement où est Veyrier des localités pourvues de silex ».

Dans sa communication, également de 1873 (*Xb* p. 675), on trouve la phrase suivante: « On remarque encore un curieux caillou taillé avec un anneau médian formé par la gangue ». Nous en reparlerons dans la partie descriptive.

Dans son mémoire sur la Hte-Savoie avant les Romains, en 1878 (*XXXVII*, p. 7-9), L. REVON s'est occupé de la station de Veyrier. Relevons ce passage se rap-

portant à l'outillage lithique: « La plupart des silex, il faut le dire, ont une chétive apparence; ils sont de petites dimensions, souvent mal taillés, et n'auraient pas fait envie aux ouvriers qui fabriquaient vers le même temps les blondes lamelles des Eyzies, de la Madeleine ou de Laugerie-Basse. La matière employée est le plus souvent un silex gris ou noir, d'aspect mat, semblable à celui que j'ai rencontré sur l'autre versant du Salève, dans les fissures du terrain sidérolithique. Quelques instruments sont exécutés avec soin ». Ce travail est orné d'une série de dessins extrêmement médiocres, représentant 8 silex de Veyrier, conservés au Musée d'Annecy.

Dans son article sur la Suisse préhistorique (XXIV *b* p. 138), paru en 1898, G. DE MORTILLET dit à propos de la station de Veyrier: « Les nucléus sont réduits à leur plus simple expression, ce qui montre que les silex taillés dans la station provenaient de loin et qu'on les utilisait autant que possible ». Il ne fait donc que répéter l'erreur de Gosse et la première opinion de Thioly au sujet d'une origine étrangère des rognons de silex.

Nous ne dirons que quelques mots des divers articles et travaux de B. REBER (XXVI-XXXIV) car, au point de vue qui nous occupe, ils n'ajoutent pas grand chose à ce qui a été dit antérieurement. Signalons dans son travail paru en 1908 (XXX), à la fig. 5, une mauvaise photographie, incapable de rendre la finesse d'une série de 14 perçoirs; ces derniers proviennent d'ailleurs tous de la collection de Thioly, comme nous avons pu nous en rendre compte d'après les numéros qu'on peut lire sur les pièces figurées.

Ce même cliché a été reproduit, d'une manière un peu plus claire, dans son travail paru en 1912 (XXXII *fig.* 6, p. 83).

Dans une autre note de 1914 (XXXIV), Reber signale qu'il a pu acquérir une centaine d'instruments microlithiques, tous d'une rare perfection, et environ 130 instruments en silex de toutes les grandeurs, qui étaient restés dans la succession de F. Thioly ¹.

Dans son importante contribution à l'historique des recherches effectuées dans les stations de Veyrier, 1916 (III), comme nous l'avons déjà dit, A. CARTIER a relevé l'inventaire des pièces conservées à cette date au Musée d'Art et d'Histoire, sans donner — ceci étant hors de son sujet — une description détaillée de l'outillage en silex. On trouvera cependant dans ce mémoire les meilleurs dessins de silex qui aient paru jusqu'ici, dus au talent de R. Montandon. Ce sont:

Fig. 4. Instruments provenant de la grotte Taillefer.

<i>a</i>) lame appointée	A	2225	exposé ²
<i>b</i>) lame retouchée	A	2231	»
<i>c</i>) grattoir	A	2232	»

¹ Cette collection a été léguée au Musée d'Art et d'Histoire en 1925.

² Nous indiquons les numéros de ces pièces que nous avons retrouvées dans la collection exposée, en signalant de quelles espèces d'instruments il s'agit et en indiquant les numéros de nos propres dessins se rapportant aux mêmes pièces.

Fig. 6. Instruments trouvés par le prof. A. Favre à l'entrée de la grotte Thioly.

burin	3079	exposé
grattoir	3072	»
grattoir	3071	»
lame retouchée	3086	»

Fig. 8. Instruments en silex provenant de la grotte Thioly

grattoir	A 8940				exposé
burin	A 9417	notre N° 1	Fig. 4		»
lame denticulée	A 9390	» » 16	» 2		»
perçoir	A 8955	» » 2	» 5		»
perçoir	A 9349	» » 5	» 5		»
micro-perçoir	A 8963	» » 11	» 5		»
micro-perçoir	A 8967	» » 13	» 5		»

Fig. 12. Instruments recueillis par le Dr H. Gosse, dans les carrières de Veyrier.

burin sur angle	A 2402	notre N° 8	Fig. 4	exposé
grattoir	A 2449	» » 9	» 3	»
grattoir	A 2447			»
grattoir	A 2419	» » 11	» 3	»
lamelle à dos rabattu	A 2397	» » 12	» 7	»

Dans son volume paru en 1912 (XXIII), MONTANDON a reproduit ces mêmes pièces dans la planche III.

Enfin dans son étude sur quelques pièces de la station magdalénienne de Veyrier (XXXVI), REVERDIN a décrit en détail 56 silex qui se trouvaient dans les dépôts du Museum d'Histoire naturelle et qui ont été remis, en 1925, au Musée d'Art et d'Histoire. De ce lot 28 portaient l'indication « Don A. Favre », 10 celle de « Don H. Gosse », 18 celle de « Don B. Reber ». 13 de ces pièces sont figurées dans cette étude, représentant: 6 lamelles à dos rabattu (*fig. 3, 4, 10, 13, 14, 18*), 2 petites pointes (*fig. 1, 2*)¹, 1 pièce à petites coches (*fig. 5*), 1 fragment de burin (*fig. 12*), 1 micro-nucleus (*fig. 11*), 1 perçoir (*fig. 17*), 1 petit grattoir (*fig. 15*).

* * *

Les fragments des textes que nous venons de reproduire, et qui, rappelons-le, sont les seuls qui aient paru jusqu'ici au sujet de l'outillage lithique des stations de Veyrier, n'ont pas besoin d'être plus amplement commentés. Chacun se rendra compte que ces données sont loin d'être suffisantes pour caractériser l'outillage des stations de Veyrier.

Avant d'entreprendre la description de ces silex, indiquons encore ce que sont devenus les objets recueillis par les divers auteurs dont nous avons parlé.

Nous ne nous occuperons que du matériel qui se trouve actuellement au Musée d'Art et d'Histoire de Genève. Les quelques petites séries qui existent, à notre

¹ La pointe N° 2 est la même que celle déjà figurée par A. Favre, en 1879 (VIII, Pl. III, Fig. 9); ceci confirme bien l'origine du lot des 28 silex portant l'indication « Don A. Favre ».

connaissance, dans les musées d'Annecy, de Chambéry, de St-Germain-en-Laye, de Lausanne et de Zurich, ne contiennent que quelques pièces, le plus souvent de simples éclats, qui n'ont d'intérêt que par leur lieu d'origine.

* * *

Les collections du Musée d'Art et d'Histoire de Genève renferment bien le gros du matériel récolté dans les stations de Veyrier. Elles comprennent environ 1200 silex, dont la grosse majorité est cataloguée actuellement.

Il est bien évident que ce chiffre de 1200 pièces ne représente pas tout ce qui a été récolté à Veyrier. Comme nous l'avons vu, une quantité de pièces ont été égarées ou dispersées anciennement.

De toute une caisse d'objets recueillis par Taillefer (voir p. 77) le Musée n'a reçu que 17 silex.

Sur 4 à 5000 silex ou éclats recueillis à Veyrier par Thioly, dont 5 à 600 étaient considérés comme de beaux spécimens (voir p. 79) le Musée n'a racheté que 635 pièces, en 1878, et reçu un reliquat de cette collection, de B. Reber, en 1925, comprenant 200 silex environ (voir p. 84). Ainsi ce n'est, en gros, que le cinquième de la collection Thioly qui est conservé au Musée.

* * *

Les collections du Musée sont groupées de la façon suivante. Dans la salle d'exposition du Préhistorique se trouve une vitrine horizontale consacrée aux stations de Veyrier. C'est là qu'il faut étudier les pièces les meilleures et les plus typiques de ces stations.

Huit pièces de l'abri Taillefer et huit pièces de l'abri Favre sont placées à part. 224 pièces, qui sont pour la plupart de véritables instruments, sont groupées sous diverses rubriques, dont nous verrons la liste tout à l'heure. D'après leurs numéros, on peut constater que 105 d'entre elles proviennent de la collection Gosse, et 119 de la collection Thioly.

Nous insisterons particulièrement sur les pièces de cette vitrine, car elles sont les plus intéressantes; ce sont celles-là que nous figurons, en grande partie, dans nos dessins. Elles sont en outre destinées à rester en vue du public.

Dans les dépôts du préhistorique se trouvent les collections dites « collections d'étude ». Nous les avons toutes examinées. Elles comprennent:

Une série de 38 cartons sur lesquels sont fixés les pièces de silex, qui se répartissent de la manière suivante, 1 Mayor, 1 Favre, 1 Taillefer, 14 Thioly, 21 Gosse. Toutes ces pièces sont inventoriées.

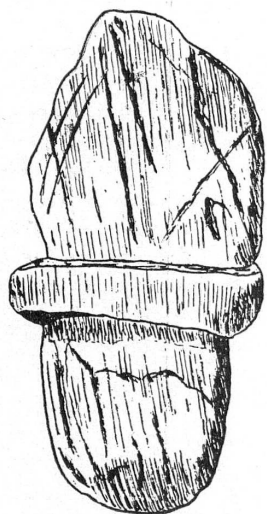
6 petites boîtes contenant environ 300 petits éclats (très probablement de la collection Thioly), non numérotés.

56 silex remis au Musée par le Museum d'Histoire naturelle (voir p. 82) non numérotés.

4 cartons et une cinquantaine de pièces détachées, provenant du legs de B. Reber (voir p. 83), dont une partie, revue par M. l'abbé Breuil, en décembre 1927, et déterminée par lui, est cataloguée.

PARTIE DESCRIPTIVE

Nous n'avons retrouvé, parmi les objets en pierre récoltés par Mayor, dans les dépôts, que la pièce que nous reproduisons à la *fig. A*.



L. Reverdin del.
FIG. A. — Pierre naturelle
en forme de hache, légère-
ment retouchée. Echelle:
 $\frac{3}{4}$. — Inv. A 2224.

Elle porte le N^o A.2224 et une inscription à l'encre de chine: «Abri Taillefer, Pierre naturelle»¹. Elle figure dans les catalogues sous la rubrique de: «Pierre grossièrement travaillée, hache ? Don Mayor».

C'est très certainement à cette pièce que se rapportent les mentions de Favre, lorsqu'il parle d'un instrument en pierre tendre ou en pierre peu dure, ayant la forme d'une petite hache (voir p. 77), sans le figurer, ou celle de Gosse (voir p. 80).

Cet objet, curieux par sa forme extraordinaire, mérite une description plus détaillée.

M. E. Joukowsky, assistant de minéralogie au Museum d'Histoire naturelle, a bien voulu sur notre demande se charger d'en faire l'analyse minéralogique². Voici ses conclusions: «Calcaire marneux gris bleu (à l'intérieur, dans une cassure fraîche)³, traversé par un filon d'une roche de même nature, un peu plus dure. Les deux sont altérés sur plus d'un millimètre d'épaisseur. L'altération est ancienne. Elle a produit une modification très forte de la couleur, par oxydation. Jeu de la nature, probablement retouché par une main humaine. Vu la faible dureté, la qualité d'outil paraît exclue».

Ce galet plus ou moins plat, d'une longueur de 7,7 cm., est divisé en deux parties par une bande transversale d'environ 0,8 cm. de largeur et faisant une saillie allant de 0,2 cm. à 0,8 cm. suivant les points. Cet espèce d'anneau transversal présente une coloration plus claire, jaunâtre, que les deux portions qu'il sépare, qui sont de couleur gris-verdâtre. On remarque sur celles-ci, à côté de petites fissures

¹ Cette inscription a été faite par M. Cartier, ancien directeur du Musée, probablement vers 1905.

² Nous lui en exprimons ici nos vifs remerciements.

³ L'autorisation nous en ayant été donnée par M. Deonna, Directeur du Musée, un fragment de cette pièce a été détaché au marteau par M. Joukowsky, puis soigneusement recollé; la pièce n'en a subi aucun dommage.

plus ou moins obliques naturelles, deux ou trois traits simples, qui paraissent avoir été gravés, spécialement sur un des bords de la partie la plus large.

Il est fort probable que ce *lusus naturae*, comme on en connaît d'autres exemples, ait attiré l'attention des hommes paléolithiques de Veyrier. L'ayant remarqué, sans doute dans les environs de leur station, ils l'auront rapporté et conservé comme curiosité, après l'avoir peut-être légèrement modifié artificiellement.

Schoetensack, sans en donner aucune preuve, a supposé (XLII p. 7) que cette pièce devait provenir d'une station néolithique. La patine profonde de cet objet nous incite à penser qu'il s'agit bien d'une pièce récoltée par Mayor, avec les autres pièces en os et en bois de renne, dans le niveau magdalénien qu'il a exploré.

De la collection formée par Taillefer, 17 silex seulement sont entrés au Musée ¹

Huit d'entre eux sont exposés, à part, dans la vitrine. Ce ne sont que des lames ou des éclats sans retouches, à l'exception des trois numéros suivants qui constituent des instruments typiques, soigneusement retouchés: A 2225, lame appointée; A 2231, lame retouchée; A 2232, beau grattoir sur bout de lame. Ce sont ces pièces qui ont été figurées par Montandon (voir p. 81). Les neuf autres, qui ne sont que de vulgaires éclats, se trouvent dans les dépôts.

Puisqu'elles figurent également à part, dans la vitrine, disons aussi quelques mots spéciaux des pièces recueillies par A. Favre, à l'entrée de la grotte Thioly.

25 silex recueillis par lui furent remis, par son fils Ernest Favre, au Museum d'histoire naturelle, puis déposés au Musée en 1905 ².

Cette série comprend: 1 lame retouchée, 2 grattoirs, 1 perçoir, 21 lames ou éclats non retouchés. De cette série 8 pièces sont exposées, dont les quatre plus intéressantes ont été reproduites par Montandon (voir p. 82). Les 17 pièces, non exposées, ne sont que des pièces banales, lames et éclats irréguliers. Il en est de même de deux pièces qui, données au Collège par A. Favre, furent échangées avec le Musée en date du 18 XII 1888 (Inventaire A.7471-7472).

Parmi les pièces figurant encore à l'actif de A. Favre, rappelons les 28 silex que nous avons publiés en 1925 (voir p. 82).

* * *

Pour plus de commodité, nous allons maintenant étudier, en un tout, le matériel lithique provenant des fouilles de Thioly et de Gosse³, qui forme la partie principale

¹ Inventaire A 2225-2241.

² Inventaire 3067-3091.

³ Inventaire Silex Thioly: A 8906-8967, A 9344-9611, 12555-12639, plus 400 éclats non umérotés.

Silex Gosse: A 2318-2328, A 2331-2332, A 2336-2364, A 2378-2764, plus 10 pièces non numérotées (voir p. 82).

des collections de Veyrier. Rappelons en effet que, dans le matériel exposé dans la vitrine de Veyrier, les pièces récoltées par ces deux auteurs sont mélangées (voir p. 83).

Pour notre description nous nous servons des termes figurant à la tête de chaque série exposée, comme ils sont mentionnés dans la vitrine, quitte à modifier dans notre texte certaines dénominations plus ou moins heureuses. En procédant de cette manière nous faciliterons le travail de ceux qui voudront se rapporter, de visu, aux pièces que nous décrivons.

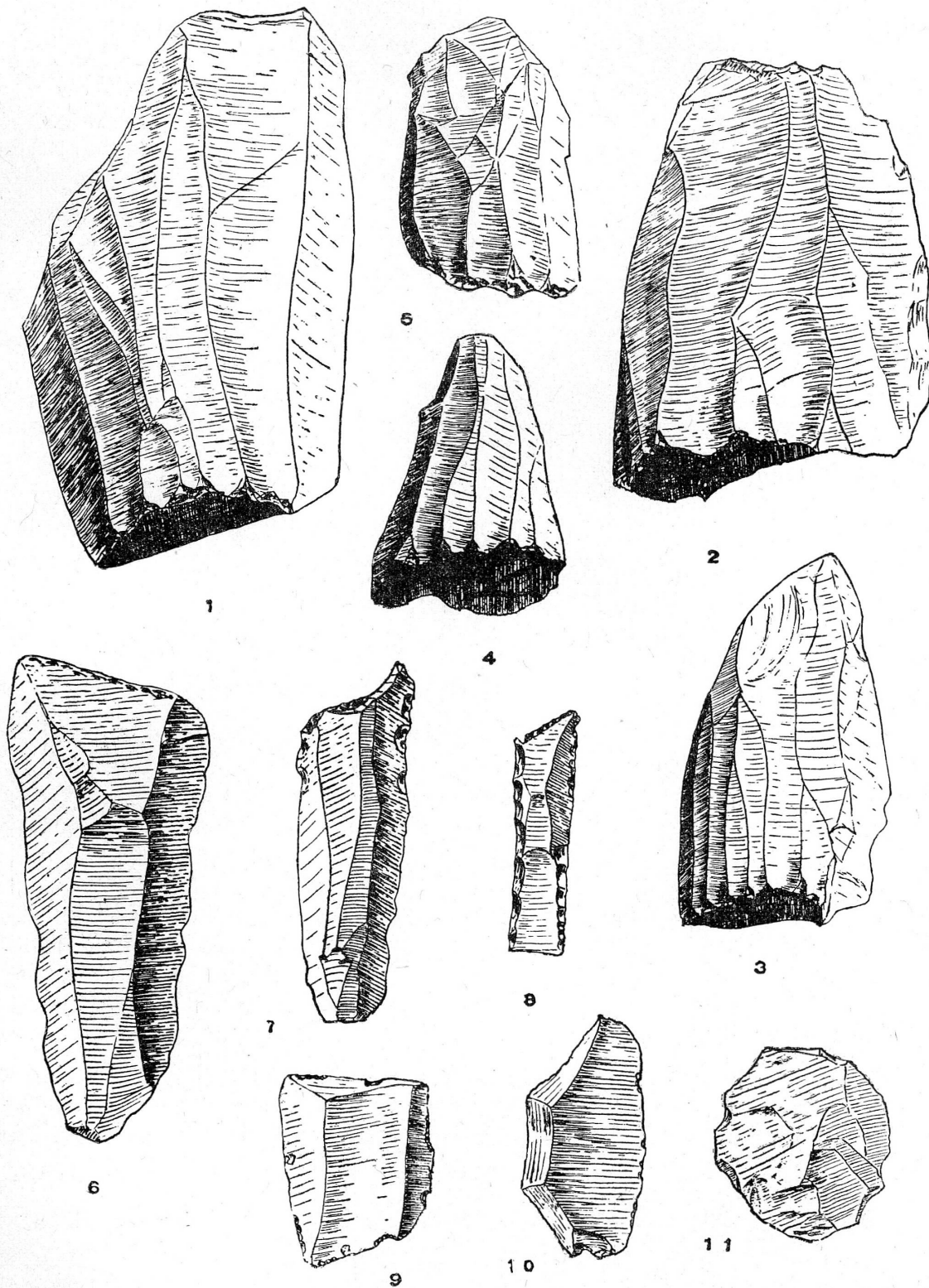
Nucléi. — Nous en retrouvons 31 dont 4 seulement sont exposés. Un des plus grands est le N^o 8911 (*fig. 1, N^o 1*)¹, mesurant une longueur de 8 cm.; sur une des faces on remarque très nettement l'enlèvement de sept lames plus ou moins irrégulières, tandis que l'autre côté présente une surface bosselée, plus ou moins rugueuse, celle du rognon primitif; il est de couleur caramel. Le N^o 8910, exposé (*fig. 1, N^o 2*) doit être considéré encore comme rentrant dans le groupe des gros nucléi, pour la station de Veyrier; sa longueur est de 6 cm.; de couleur gris jaunâtre, il montre également les traces de l'enlèvement d'environ 7 lames et une partie ayant conservé sa gangue primitive. Le N^o 9610 (*fig. 1, N^o 3*) peut compter parmi les nucléi de grandeur moyenne; on remarque les traces d'enlèvement, sur tout son pourtour, de petites lamelles très régulières, au nombre d'une dizaine; sa couleur est d'un bleu grisâtre. Les N^{os} 9600 (*fig. 1, N^o 4*) et 2745 (*fig. 1, N^o 5*) rentrent dans la catégorie des très petits nucléi et se font remarquer par la petitesse des lamelles qui en ont été détachées.

Sur les 31 nucléi, 12 peuvent rentrer dans la catégorie des gros nucléi, 9 dans celle des moyens et 10 dans celle des petits nucléi. Ils sont donc, d'une manière générale, caractérisés plutôt par leurs faibles dimensions.

Percuteurs. — Nous n'avons pas retrouvé dans les collections les galets signalés par Thioly (voir p. 79), qui auraient été utilisés comme marteaux. D'après sa description, il ne peut s'agir que de percuteurs ou de broyeurs. Ils devaient être très nombreux, de nature minéralogique et de dimensions diverses, depuis la grosseur d'une noix jusqu'à celle d'un boulet de six livres. Par contre, nous avons à signaler, parmi les pièces exposées, un percuteur en silex (A 2319). Il est formé d'un rognon, irrégulièrement sphérique, présentant cinq enlèvements de matière et montrant une série de petites écaillures sur une extrémité. Ses plus grands diamètres mesurent 6 et 7 cm.

Pièces non retouchées. — Les pièces non retouchées, très nombreuses, sont pour la plupart conservées dans les dépôts. Dans la vitrine ne figurent en effet que trois petites séries, sous les dénominations de: « Lames sans retouches » (10 pièces);

¹ A part les figures A et 3, toutes les pièces sont représentées en grandeur naturelle.



L. Reverdin del.

FIG. 1. — Nuclei (1-5); Lames à troncature retouchée (6-8); Eclats à contours géométriques (9-11).
Inv.: 1, 8911 D¹; 2, 8910; 3, 9610 D; 4, 9600 D; 5, 2745; 6, 2548; 7, 2594; 8, 2680; 9, 9388 D; 10, 9585 D; 11, 9429 D.
¹ Les numéros suivis de la lettre « D » sont conservés dans les dépôts, les autres sont exposés.

« Petites lames sans retouches » (11 pièces); « Fragments de lames en jaspe » (6 pièces). Il en existe, par contre, environ 700 dans les dépôts, dont 400 sont inventoriées.

On peut grouper ces pièces en diverses catégories. Les unes ne sont que des esquilles de débitage, de petites dimensions et de formes quelconques; nous en comptons environ 200. D'autres sont des éclats, de formes quelconque, souvent aussi larges que longs, parfois plus ou moins épais; quelques-uns sont plus ou moins pointus; il en existe environ 150. Mentionnons parmi ceux-ci une petite série de 17 éclats qui, au lieu d'être en silex, sont en calcaire; ils ont été recueillis par H. Gosse ¹.

Les six fragments de lames en jaspe, exposés, recueillis également par H. Gosse, rentrent dans cette catégorie des éclats sans forme définie; ils sont de petites dimensions et d'une couleur allant de l'orangé au rouge, plus ou moins foncé.

La dernière catégorie comprend des lames et des lamelles non retouchées, au nombre de 350 spécimens. On est frappé immédiatement par le manque de régularité et par la faible proportion des grandes lames. On ne compte, en effet, que 40 lames mesurant de 6 à 10 cm., contre 310 petites lames et lamelles ne dépassant pas 6 cm. de longueur. Les lames les plus longues sont en même temps les plus larges.

Beaucoup de ces lames et lamelles présentent un bulbe de percussion à une extrémité; l'autre extrémité est souvent cassée ou de forme irrégulière, parfois pointue. Elles peuvent présenter une, deux ou trois arêtes. C'est à de telles lames que les auteurs anciens ont donné les noms de couteaux, de pointes de lances ou de javelots, de têtes de flèches (voir p. 79). Il est très probable que certaines de ces pièces ont pu être employées; cependant, leurs formes, souvent irrégulières, et l'absence totale de retouches nous incitent à les considérer plutôt comme de mauvais éclats, qu'il était difficile de transformer en de véritables instruments.

Il est très vraisemblable que cette forte proportion d'éclats non retouchés a dû dépendre de la mauvaise qualité du silex employé, car nous verrons que les habitants de Veyrier savaient parfaitement travailler le silex, lorsqu'ils avaient en mains des rognons de meilleure qualité, comme en témoignent quelques admirables pièces, tels que certains grattoirs et surtout certains perçoirs et les petites lamelles à dos rabattu.

Eclats retouchés. — Il existe en petit nombre il est vrai, quelques éclats plus ou moins réguliers, présentant quelques traces de retouches. Deux sont exposés; une vingtaine se trouve dans le dépôt. Nous devons considérer de telles pièces comme des instruments occasionnels.

Lames et lamelles retouchées. — Sur 60 lames et lamelles retouchées, 21 sont exposées, ce sont d'ailleurs les meilleures; celles du dépôt ne sont en réalité que bien

¹ Inventaire: A 2747-2763.

peu retouchées ou retouchées d'une manière irrégulière. Parmi les pièces exposées, 8 sont de véritables lames et 13 de petites lamelles présentant une retouche plus ou moins marquée, sur un ou sur les deux bords.

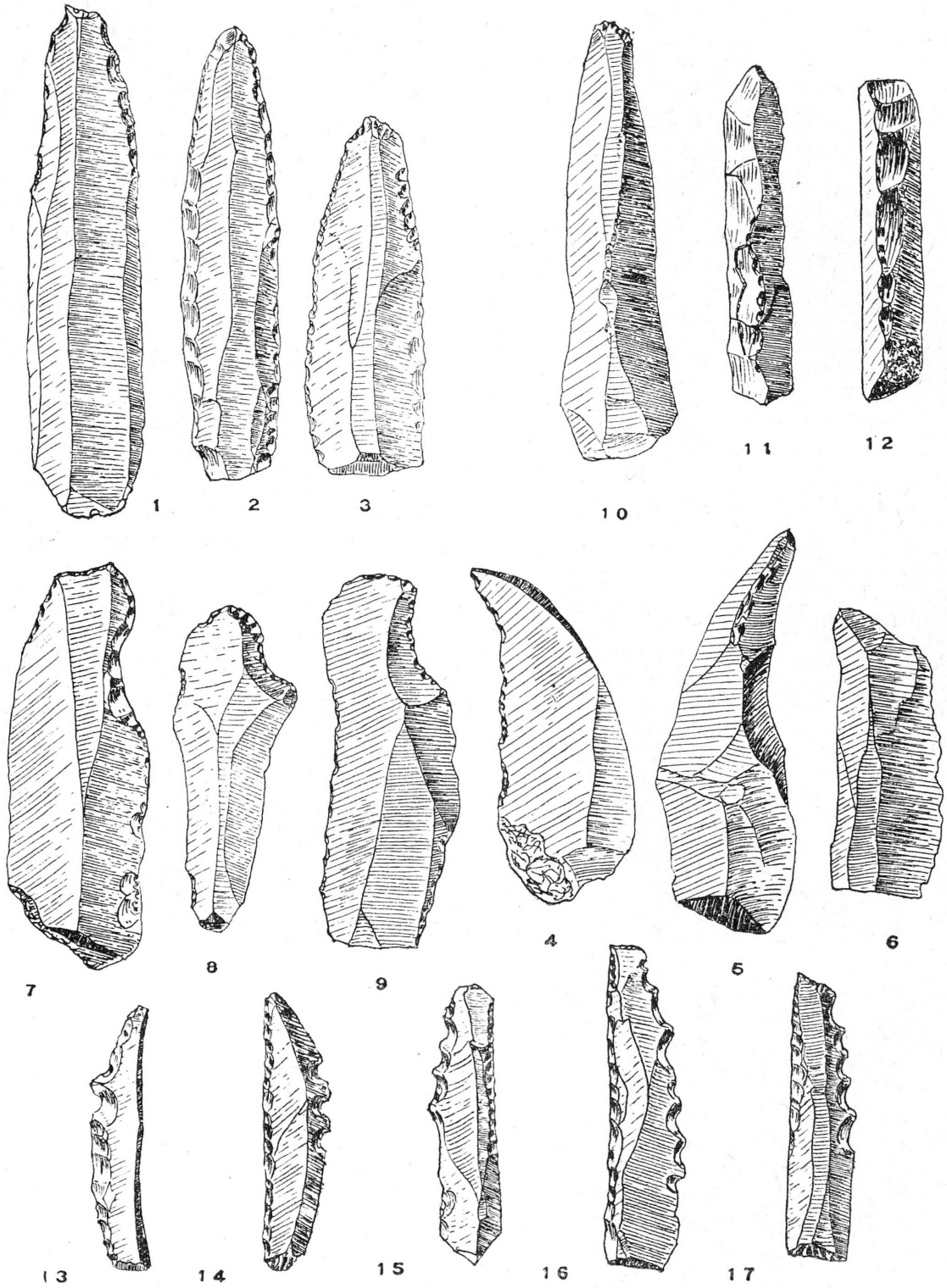
Une des plus grandes lames (A 8931) mesure 10 cm. de longueur sur 2,5 cm. de largeur; munie de deux arêtes, elle porte une très fine retouche sur un bord seulement; son extrémité, opposée au bulbe de percussion, est plus ou moins pointue et peut être considérée comme une forme de perçoir. Celles que nous reproduisons (*fig. 2, Nos 1, 2, 3*) montrent que la retouche est plus ou moins étendue sur les deux bords des lames; elles se terminent en général en pointe. La pièce N° 2 est une des meilleures de cette série.

Lames à pointe oblique. — 7 pièces exposées sont classées sous cette dénomination. Nous en reproduisons trois (*fig. 2, Nos 4, 5, 6*). Comme on le voit, il s'agit de lames plus ou moins régulières et plus ou moins arquées, se terminant par une pointe. Pour certaines la courbure est nettement marquée (N° 4, 5). Dans le cas du N° 6 il ne s'agit en réalité que d'une pointe latérale. Ces pièces peuvent présenter des retouches, soit sur les bords, soit sur une arête médiane (N° 5). Les pointes étant inclinées, tantôt à droite, tantôt à gauche, on peut supposer que de tels instruments étaient destinés à être tenus soit dans la main droite, soit dans la gauche.

Lames à troncature retouchée. — Les trois pièces exposées, que nous reproduisons (*fig. 1, Nos 6, 7, 8*), sont des lames dont la plus grande mesure 7 cm. de longueur sur 2,5 cm. de largeur, et la plus petite 3,5 cm. sur 0,8 cm. Cette dernière est déjà un instrument microlithique.

Ces trois lames sont coupées obliquement sur l'extrémité opposée au bulbe de percussion. Le petit côté oblique est retouché. Dans la pièce N° 6 ce petit côté est mousse, comme écrasé par une série de retouches; c'est sans doute l'indice d'un usage prolongé. Le petit côté de la pièce N° 7 est légèrement concave. Les deux grands bords de ces pièces présentent une faible retouche, irrégulière pour la pièce N° 7, et très régulière pour la pièce N° 8; on peut même dire que pour cette dernière il s'agit, sur un des bords, d'un véritable dos rabattu.

Lames à coches latérales. — Nous figurons les trois lames exposées, groupées sous cette dénomination (*fig. 2, Nos 7, 8, 9*). Ce sont des lames plus ou moins régulières présentant, sur un bord, une coche de grande ouverture. La meilleure, le N° 7, montre une belle coche soigneusement retouchée dont le contour est mousse, sans doute par suite d'un long usage. La retouche dans les coches des deux autres pièces est moins marquée; on a plus l'impression d'outils de fortune. Remarquons, en passant, que ces trois pièces présentent leur coche sur le côté droit. Il existe dans le dépôt également quatre à cinq pièces qui pourraient rentrer dans cette catégorie.



L. Reverdin del.

FIG. 2. — Lames retouchées (1-3); Lames à pointe oblique (4-6); Lames à coches latérales (7-9);
Lames à arête médiane retouchée (10-12); Lamelles denticulées (13-17).
Inv.: 1, 8926; 2, 8951; 3, 2387; 4, 9395; 5, 2562; 6, 9394; 7, 9491, 8, 9383; 9, 9490; 10, 2523; 11, 2480;
12, 2524; 13, 9345; 14, 9389; 15, 8959; 16, 9390; 17, 8958.

Eclats à contours géométriques. — Nous reproduisons à la *fig. 1* (*N^{os} 9, 10, 11*) trois éclats, non exposés, provenant de la collection Thioly, qui sont intéressants par leurs formes particulières à allure plus ou moins géométrique. Ils sont très faiblement retouchés; l'un (*N^o 9*) a une forme trapézoïdale, l'autre (*N^o 10*) triangulaire tronquée, et le dernier (*N^o 11*) circulaire. Sans vouloir les rattacher à des formes tardenoisiennes, il était intéressant de les signaler, car ils sortent vraiment de l'ordinaire.

Lames à arête médiane retouchée. — Cette série de six pièces, exposées, comprend des lames à section triangulaire, dont la plus grande mesure 6 cm. de longueur. Nous en reproduisons trois (*fig. 2, N^{os} 10, 11, 12*). Comme Sarasin l'a fait remarquer (*XLI, p. 147*), il ne s'agit pas en réalité de lames à arête médiane retouchée. Ce sont plus, en effet, des lames dont une des faces présente une retouche sur presque toute sa largeur. Seule la pièce (*N^o 10*) mériterait, à la rigueur, le nom sous lequel elle figure, son arête médiane étant vraiment retouchée, au moins dans sa partie moyenne. Il vaudrait mieux leur donner le nom de « lames à section triangulaire, équilatérale ou isocèle, à une face retouchée ». Il est très probable d'ailleurs que de telles pièces ne résultent que du déchet de fabrication d'autres pièces. Nous ne pensons pas qu'il soit indiqué de les rapprocher du type des pointes de la Gravette.

Lamelles à soie. — Sept pièces, exposées, sont groupées sous cette dénomination. Nous en reproduisons trois (*fig. 6, N^{os} 1, 2, 3*). Il s'agit de lamelles étroites, d'une longueur de 3 à 4 cm., assez irrégulières, dont la section est carrée, plus ou moins rectangulaire ou polygonale. Elles sont caractérisées par l'enlèvement d'un éclat lamelleux sur une partie de leur longueur. Cet enlèvement est particulièrement net à la base du *N^o 2*. Il en résulte que ces pièces présentent une sorte de pédoncule, plus mince que le reste de la pièce. Elles ne montrent pas de retouches et ne se terminent pas forcément en pointe. On peut se demander s'il s'agit là de véritables instruments, ou si de telles pièces ne sont pas non plus le résultat d'un débitage particulier, en vue d'obtenir d'autres pièces, des burins, par exemple. On retrouve des pièces analogues dans tous les gisements magdaléniens.

Grattoirs. — La série des grattoirs contient 59 pièces, en laissant de côté les grattoirs-burins, qui seront traités avec les burins. Trente-deux sont exposés, et forment une belle collection; 10 autres, de moins bonne qualité, font partie des collections anciennes du dépôt, ainsi que 17 autres, excellents (*Inv. 12619-12635*), dont nous discuterons l'origine tout à l'heure.

Examinons de plus près les grattoirs de la série exposée; 8 proviennent de la collection H. Gosse et 24 de celle de Thioly.

Ce sont, en général, les silex jaunâtres qui dominent; les plus longs ne mesurent que 6,5 cm. Nous en avons figuré un certain nombre (*fig. 3, N^{os} 1, 3, 7, 9-11, 13, 16, 17*). On est frappé immédiatement par les faibles dimensions de ces grattoirs et par leur

allure plutôt irrégulière. Thioly d'ailleurs avait remarqué ce fait lorsqu'il dit que les grattoirs peuvent être rangés au nombre des silex les plus courts (voir p. 78).

Quelques-uns d'entre eux ont conservé en partie des traces de la gangue primitive (N^{os} 3, 7). Les uns sont sur bout de lame (N^o 3); d'autres, pièces complètes, se terminent à leur base par une pointe plus ou moins mousse, parfois retouchée (N^{os} 1, 9-11); ils peuvent prendre une forme plus ou moins triangulaire, comme les N^{os} 10, 11. Les bords sont parfois retouchés sur un ou sur les deux côtés.

Certains d'entre eux sont vraiment des instruments minuscules, comme ceux que nous reproduisons (N^{os} 7, 16, 17). La pièce N^o 17, d'une longueur de 3 cm. se termine, sur l'extrémité opposée au grattoir, par un bord droit retouché. Le grattoir N^o 16 est le plus petit de cette série; il est presque circulaire et rappelle un peu la forme des petits grattoirs ronds de l'azylien; il est d'une belle matière noire.

Les double-grattoirs existent également; celui que nous reproduisons (N^o 13) en est un bon exemplaire, présentant, outre à ses deux extrémités, une fine retouche sur l'un de ses bords.

Comme nous l'avons dit, il existe dans le dépôt, une série de 17 grattoirs, inventoriés (12619-12635), portant dans les catalogues la mention: « Veyrier, Grattoirs, don Gosse, 1878, déterminés par M. l'abbé Breuil, décembre 1927 ». Trois d'entre eux (12633-12635) portent à l'encre l'inscription « Veyrier ». De ces 17 pièces, 9, dont les trois avec l'inscription « Veyrier » ont bien la patine et l'allure des pièces récoltées à Veyrier; par contre, les 8 autres (12623-12630) sont de magnifiques grattoirs, d'un silex brunâtre-jaunâtre plus ou moins translucide, s'écartant totalement des pièces de Veyrier. En outre, nous avons pu reconnaître, sans peine, que l'un de ces grattoirs (12619) est justement celui figuré par Thioly dans son mémoire (XLIX) à la Fig. 1 H.

Il est dès lors très probable qu'il y a eu là une erreur dans les inscriptions. Nous pensons que cette série a dû faire partie du lot des pièces léguées par Reber, en 1925, et provenant du solde de la collection Thioly que Reber avait pu acquérir (voir p. 81), collection qui a été revue et déterminée par M. l'abbé Breuil, en 1927.

Ces huit grattoirs (12623-12630), dont nous en figurons quatre (N^{os} 18-21), à titre de comparaison, proviennent certainement d'un autre gisement que celui de Veyrier.

Parmi les neuf autres (12619-12622, 12631-12635), signalons le N^o 6, qui est un petit grattoir plus ou moins circulaire; le N^o 8, grattoir plus ou moins rectiligne, au bord mousse; les N^{os} 12, 14, 15, trois doubles-grattoirs, que nous figurons dans notre Fig. 3.

Burins. — La série des burins comporte 38 pièces exposées et 25 pièces dans le dépôt. Parmi ces dernières 8, assez médiocres, appartiennent à la même collection Thioly-Gosse; 15, cataloguées (12604-12618), portent la mention: « Veyrier. Don Reber, 1925, très bons types de burins. Détermination M. l'abbé Breuil, décembre

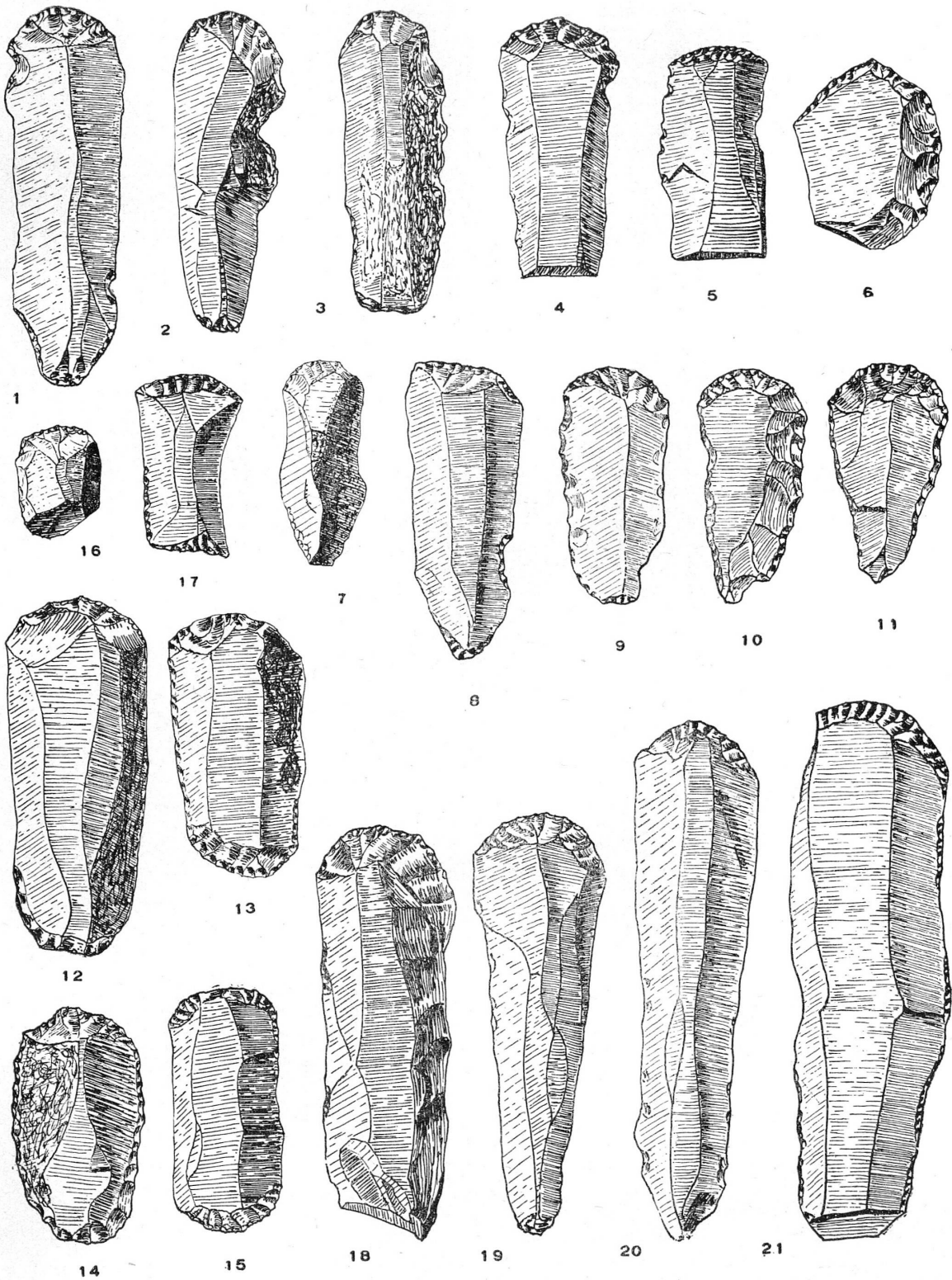


FIG. 3. — Grattoirs divers. Doubles-grattoirs (12-15). Echelle: $\frac{3}{4}$. L. Reverdin del.

Inv.: 1, 8952; 2, 12620 D; 3, 8929; 4, 12621 D; 5, 12622 D; 6, 12633 D; 7, 9409; 8, 12631 D; 9, 2449; 10, 9576; 11, 2419; 12, 12619 D; 13, 8927; 14, 12634; 15, 12634 D; 16, 9408; 17, 9404; 18, 12627 D; 19, 12628 D; 20, 12624 D; 21, 12623 D.

1927 »; 1, catalogué (12603), sous la même mention, est classé comme burin-ciseau; le dernier (12554) est accompagné de la mention: « Veyrier, Don Gosse, 1878, grattoir-burin, détermination M. l'abbé Breuil, décembre 1927 ».

Nous pouvons faire au sujet de ces dernières pièces (12603-12618) les mêmes remarques que celles indiquées au sujet des grattoirs, inventoriés au même moment. Le grattoir-burin (12554) inscrit comme provenant de la collection Gosse, devait probablement faire partie également de la collection Reber, solde Thioly. Cette belle petite pièce rappelle tout à fait celle que nous avons reproduite (*fig. 4, N° 11*), mais avec des dimensions encore plus réduites; elle ne mesure en effet que 3,2 cm. de longueur; sa couleur grisâtre est bien celle que nous retrouvons sur plusieurs pièces de Veyrier. Pour nous l'origine de cette pièce n'est pas douteuse.

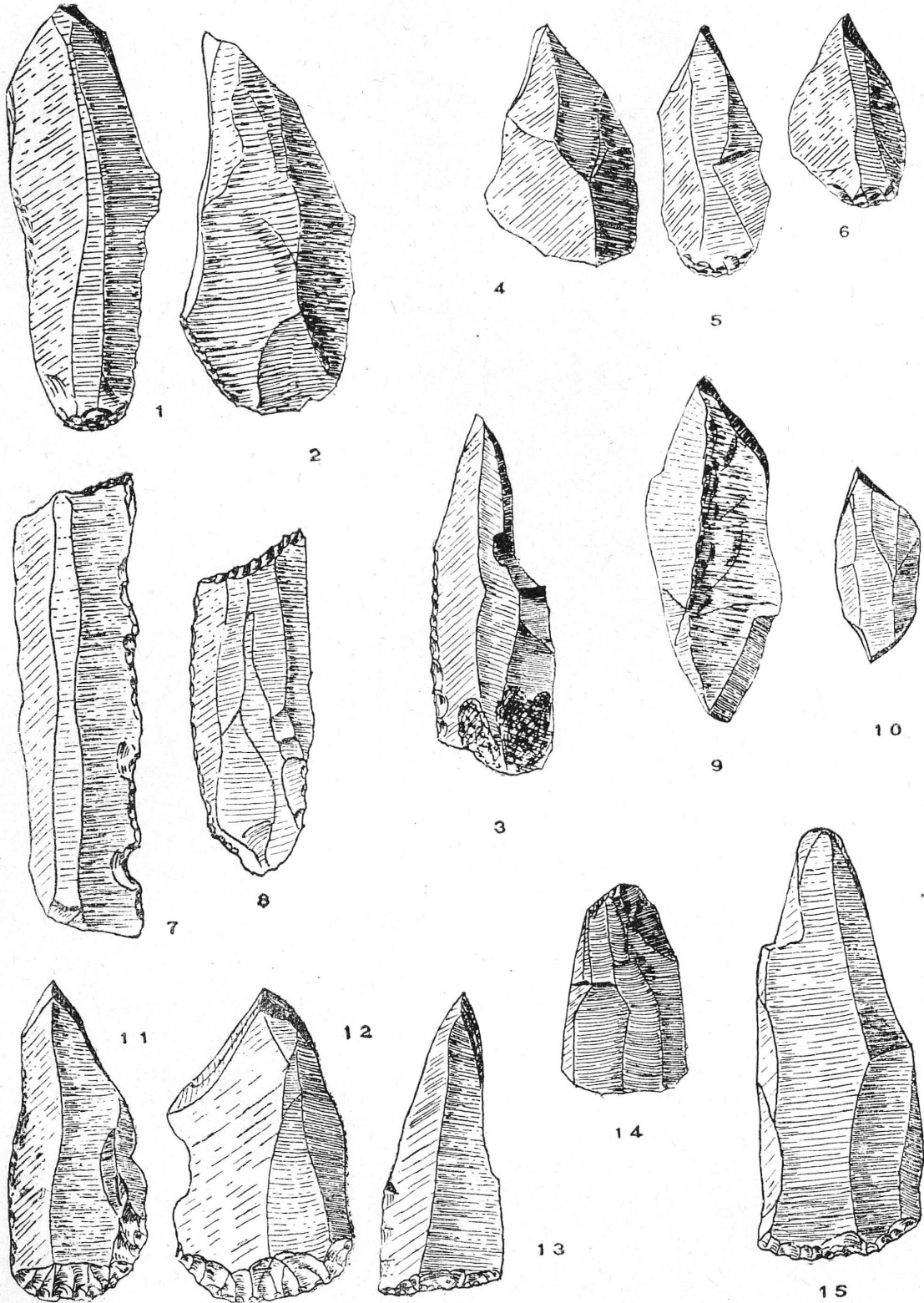
Par contre, nous pensons que la série des 16 burins (12603-12618) ne provient pas de Veyrier. Cette série frappe en effet immédiatement par la nature du silex qui est jaunâtre-grisâtre, plus ou moins translucide, bien différente du silex opaque de Veyrier. En outre, ces pièces sont de grandes dimensions, dépassant, en général, de beaucoup celles des burins exposés; 8 d'entre elles mesurent de 7 à 9 cm., tandis que les plus grands des burins exposés ne mesurent que 6 cm. de longueur, au maximum.

Nous estimons donc que cette série a été indiquée à tort comme provenant de la station de Veyrier, et qu'une confusion a dû se produire à un certain moment, de la part de B. Reber, vraisemblablement.

En éliminant ces 16 pièces d'origine douteuse, la série des burins ne compte en réalité qu'une cinquantaine de pièces. Nous en reproduisons un certain nombre à la Fig. 4.

Ce sont des burins terminaux sur lames (N°s 1, 2) dont les plus longs ne mesurent que 6 cm.; des burins en bec de flûte (N° 3); de petits burins sur éclats courts (N°s 4-6); des burins sur angle, à troncature oblique bien retouchée (N°s 7, 8); des burins doubles (N°s 9, 10) dont le second est remarquable par ses petites dimensions et sa bienfaisance; des burins grattoirs (N°s 11-13), ce dernier se terminant à l'extrémité opposée au burin par un grattoir rectiligne, légèrement oblique; un burin nucléiforme (N° 14); et finalement la pièce N° 15, indiquée sous le nom de grattoir-taraud. C'est une pièce se terminant, en effet, à une extrémité par un beau grattoir et à l'autre extrémité par une sorte de coup de burin qui a été complètement émoussé; cette extrémité arrondie ne pourrait plus servir de burin; il est probable que nous avons sous les yeux un burin complètement usagé.

Perçoirs. — Sur 25 véritables perçoirs, 21 sont exposés. Ces pièces peuvent compter parmi les meilleures des stations de Veyrier. Ils sont remarquables par la finesse et la délicatesse de la retouche. Quelques-uns sont de véritables bijoux. Nous avons reproduit (*fig. 5*) les spécimens les plus intéressants. Quelques-uns sont sur



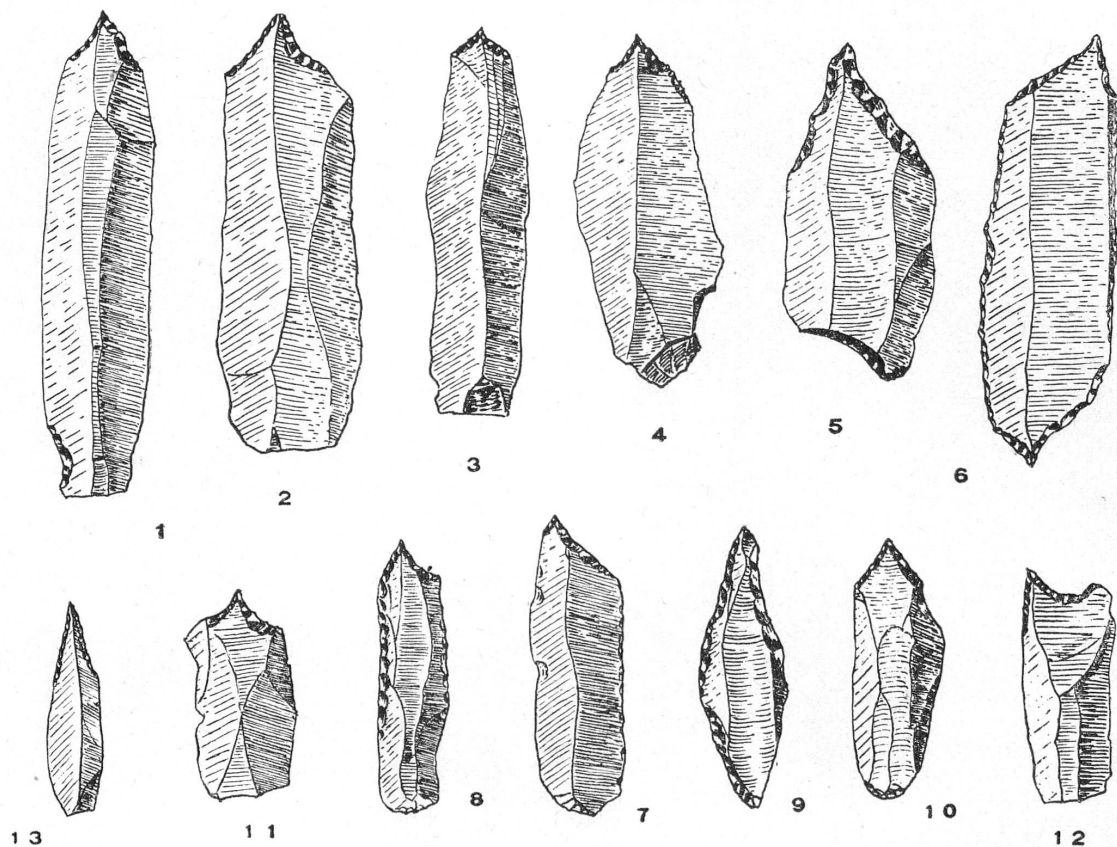
L. Reverdin del.

FIG. 4. — Burins divers; Burins sur angle (7-8); Double-burins (9-10); Burins-grattoirs (11-13).

Inv.: 1, 9417; 2, 2484; 3, 2435; 4, 2478; 5, 2443; 6, 2441; 7, 2884; 8, 2402; 9, 2428; 10, 9414; 11, 2430; 12, 9416; 13, 2431; 14, 2513; 15, 9423.

lames étroites, dont les plus grandes ne dépassent pas 5,5 cm. de longueur (N^o 1, 2, 3); d'autres terminent des lames plus courtes et plus larges (N^{os} 4, 5); le N^o 6 est un très beau double-perçoir, dont les deux bords sont également retouchés.

A côté de ces perçoirs de dimensions moyennes, on trouve une série de perçoirs minuscules, de véritables micro-perçoirs, de 3, 5 à 2,5 cm. de longueur. Parmi ceux-ci, signalons les N^{os} 7, 8, qui terminent de petites lamelles étroites; les N^{os} 9, 10, non



L. Reverdin del.

FIG. 5. — Perçoirs divers.

Inv: 1, 2392; 2, 8955; 3, 9348; 4, 2543; 5, 9349; 6, 2607; 7, 9355; 8, 2657; 9, 12602 D; 10, 12601 D; 11, 8963; 12, 9350; 13, 8967.

exposés, plus irréguliers; le N^o 11, sur éclat plus large et plus épais; le N^o 12, qui est un perçoir latéral; et finalement, l'admirable pièce, N^o 13, qui est la plus petite de cette série, mesurant 2,5 cm. de longueur sur 0,6 cm. de largeur seulement; sa pointe très aiguë montre une retouche admirable, d'une délicatesse inouïe.

Lames dentelées. — Cinq pièces sont exposées sous cette dénomination. Nous les reproduisons toutes, au bas de la fig. 2 (N^{os} 13-17). La première pièce (N^o 13) ne présente en réalité que deux petites coches, sur un de ses bords, l'autre bord perpendiculaire n'étant pas retouché; c'est sans doute un instrument occasionnel. Les quatre

autres sont de véritables instruments, beaucoup mieux travaillés. Les N^{os} 14 et 15 ne présentent encore que trois coches, le N^o 17 porte cinq coches et le N^o 16 en a sept. Ces coches successives sont dues à des retouches abruptes, donnant un aspect crénelé aux bords sur lesquels elles se trouvent. Seule la pièce N^o 14 se termine par une sorte de pointe; trois autres se terminent à leur petite extrémité par un bord droit plus ou moins retouché; la pièce N^o 17 montre même des retouches sur ses deux extrémités. Ces quatre pièces offrent toutes, sur le bord opposé aux coches, une retouche selon la technique du dos rabattu. Ce sont donc quatre instruments très bien venus et d'un très beau travail.

On a supposé que ces instruments devaient servir à arrondir et à appointer de menus objets en os, tels que les aiguilles, en utilisant les coches de plus en plus petites. Sans vouloir rejeter complètement cette interprétation, il nous semble qu'il ne faut pas l'accepter sans discussion. En effet, on peut se demander la raison de ces dos rabattus, accompagnant ces coches, et le pourquoi de ces coches exécutées sur de si petites lamelles étroites, qu'il est difficile de tenir en main. Leur usage exact est encore à trouver.

Lamelles à bord équarri. — Sous cette rubrique nous trouvons groupées toutes les pièces, qui actuellement portent plutôt le nom de « lamelles à dos rabattu ». Cette série, très importante, comprend une centaine de pièces. 35 sont exposées; 30 provenant de la collection Gosse et 43 provenant de la collection Thioly-Reber (12555-12579) font partie des collections du dépôt.

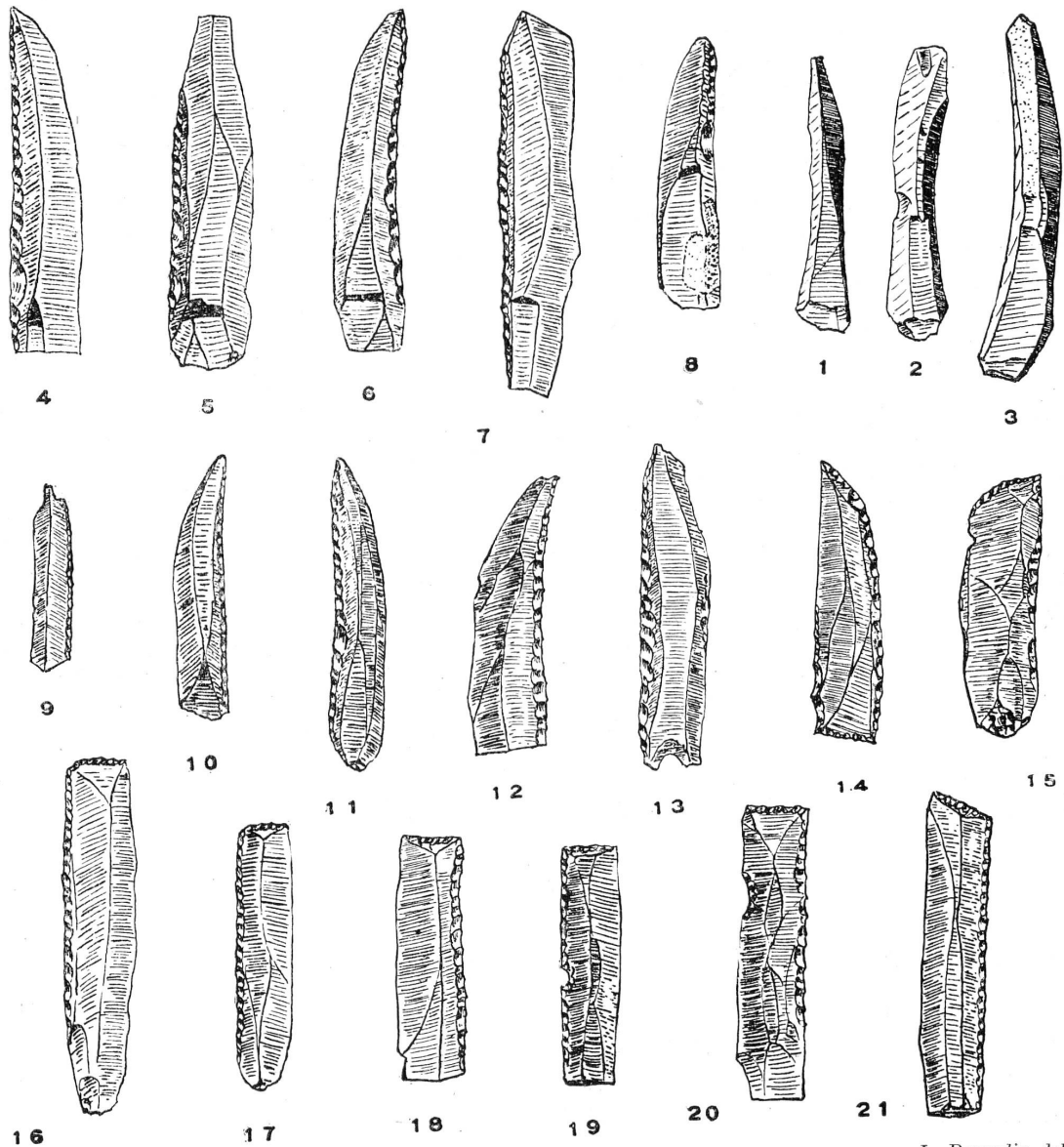
Nous avons groupé ces pièces en plusieurs catégories, ce qui indique une grande variation dans ce type des lamelles à dos rabattu.

A) *Lamelles pédonculées.* — Ces lamelles offrent toutes le caractère commun de présenter, à leur base, un enlèvement, par éclat plus ou moins lamelleux, plus ou moins étendu, transformant ainsi cette base en une sorte de pédoncule, moins épais que le reste de la pièce (*fig. 6, N^{os} 4-8*). En passant du N^o 4 au N^o 8 on voit ce pédoncule s'étendre de plus en plus. Elles se terminent, à l'extrémité opposée au pédoncule, par une pointe plus ou moins aiguë; un des bords est retouché, complètement ou en partie, selon la technique du dos rabattu. Les N^{os} 4, 6 et 7 sont les plus typiques de ce groupe. On a bien l'impression qu'il s'agit ici de véritables instruments, beaucoup plus que dans le cas des lames à arête médiane retouchée ou des lamelles à soie.

B) *Lamelles pointues.* — Comme leur nom l'indique, il s'agit de lamelles à dos rabattu, se terminant à une extrémité par une pointe plus ou moins aiguë (*fig. 6, N^{os} 9-15*). En général, dans ces pièces, la base n'est pas retouchée et coïncide avec le bulbe de percussion. Seule la pièce N^o 14 présente une belle retouche, également en dos rabattu, à sa base; cette pièce a un contour presque géométrique.

Les pointes sont le plus souvent asymétriques; ce caractère est particulièrement

net pour le N° 14, et surtout le N° 15. La pièce N° 9 est intéressante par ses dimensions exigües; elle ne mesure en effet que 2 cm. de longueur, sur 0,5 cm. de largeur; sa pointe est un peu abîmée.



L. Reverdin del.

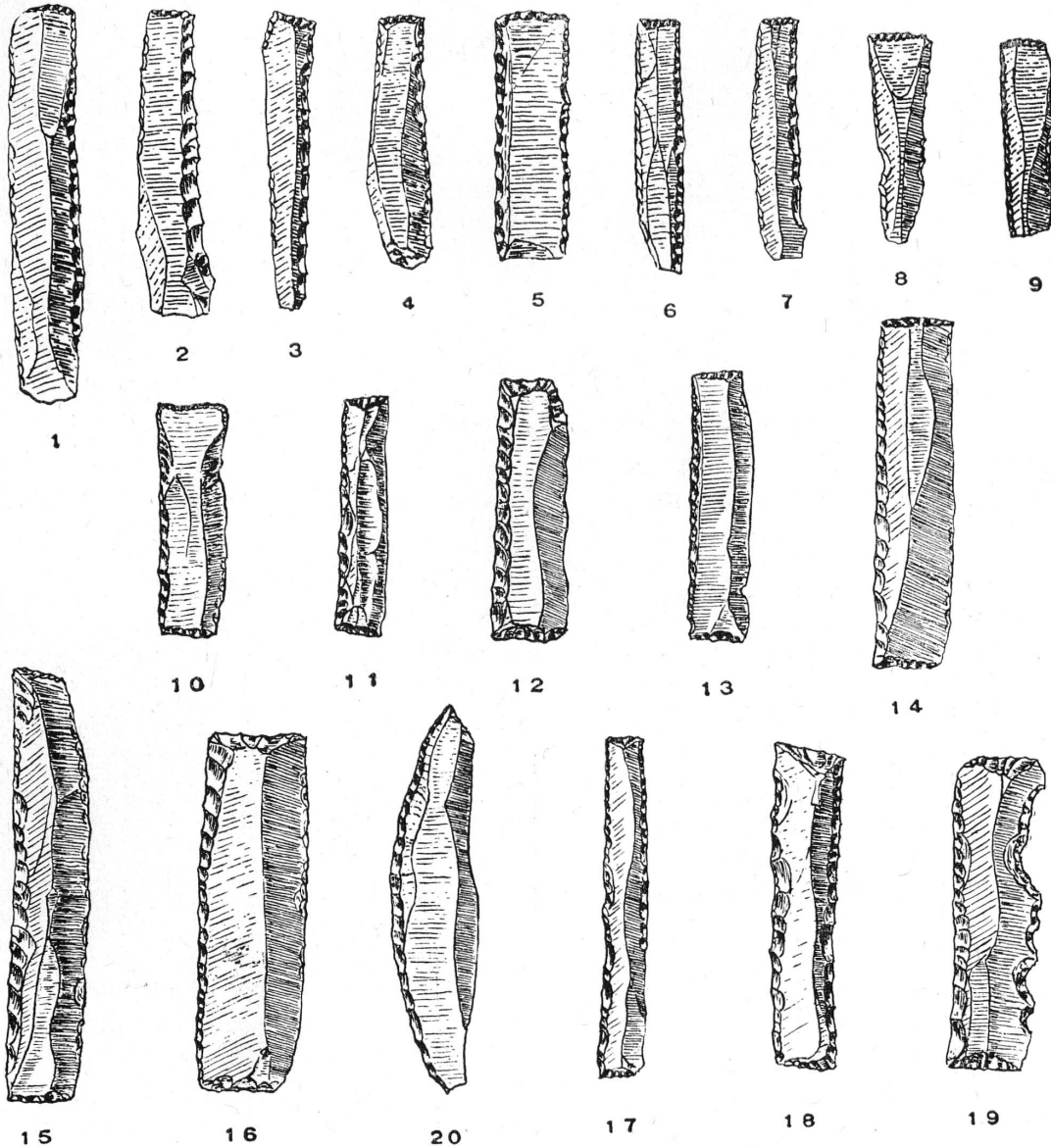
FIG. 6. — Lamelles à soie (1-3); Lamelles à dos rabattu (4-21), pédonculées (4-8), pointues (9-15), à une troncature retouchée (16-21).

Inv.: 1, 2686; 2, 9526; 3, 2497; 4, 12595 D; 5, 12555 D; 6, 12567 D; 7, 12594 D; 8, 12575 D; 9, 12592 D; 10, 12565 D; 11, 9428; 12, 12560 D; 13, 12572 D; 14, 9420; 15, 12573 D; 16, 2325; 17, 12558 D; 18, 12579 D; 19, 12577 D; 20, 12580 D; 21, 12561 D.

Lorsque ces pièces reposent sur leur face plane, on remarque que le bord en dos rabattu est tantôt à droite, tantôt à gauche.

C) *Lamelles à une troncature retouchée.* — Les pièces de ce type peuvent être

groupées arbitrairement en deux séries, selon que le bord opposé au bord en dos rabattu est retouché ou non. Nous reproduisons une série du premier type à la *fig. 7* (*N^{os} 1-9*) et du second à la *fig. 6* (*N^{os} 16-21*).



L. Reverdin del.

FIG. 7. — Lamelles à dos rabattu, à une troncature et un bord retouchés (1-9), à deux troncatures retouchées (10-14), à retouches sur les quatre côtés (15-19); Lamelle arquée à dos rabattu (20).

Inv.: 1, 12578 D; 2, 12583 D; 3, 12593 D; 4, 12584 D; 5, 9439; 6, 12562 D; 7, 12568 D; 8, 12566 D; 9, 12557 D; 10, 12588 D; 11, 12559 D; 12, 2397; 13, 12563 D; 14, 9438; 15, 9437; 16, 2396; 17, 12571 D; 18, 12576 D; 19, 2399; 20, 2414.

Le bord tronqué est, en général, perpendiculaire au grand axe des lamelles, il est rarement oblique (*fig. 6*, *N^o 21*). Le plus souvent, ce sont des pièces complètes,

ainsi qu'en témoigne le bulbe de percussion qui existe à la base de ces lamelles (*fig. 6, Nos 16, 17; fig. 7, N° 8*). Les retouches des dos rabattus et des troncatures sont d'une grande finesse. Quelques-unes de ces lamelles sont d'une étroitesse remarquable, qui en font presque des sortes d'aiguilles en silex (*fig. 7, Nos 3, 6, 7*), dont la largeur ne dépasse pas 0,5 cm.

D) *Lamelles à deux troncatures retouchées*. — Nous reproduisons à la *fig. 7 (Nos 10-14)* quelques pièces de cette catégorie. Ce sont des pièces complètes, d'un très beau travail. Elles sont caractérisées par leur dos rabattu et la présence, aux deux extrémités sectionnées, de fines retouches. Leurs dimensions peuvent varier, mais il s'agit toujours du type des lamelles. Le bord opposé au dos rabattu est brut, ne présentant pas de retouches.

E) *Lamelles retouchées sur les quatre côtés*. — Ces pièces dérivent des précédentes, mais s'en distinguent par le fait que le bord opposé au dos rabattu est également retouché. Cette retouche peut être une retouche oblique ordinaire, plus ou moins marquée (*fig. 7, Nos 15, 16*) ou être également du type de la retouche perpendiculaire, en dos rabattu (*fig. 7, Nos 17-19*). Ces dernières pièces sont ainsi retouchées en dos rabattu sur leurs quatre bords. La pièce N° 19 présente une série de coches irrégulières, sur un de ses grands côtés. Certaines d'entre-elles sont aussi remarquables par leur faible largeur (*fig. 7, N° 17*).

F) *Lamelles arquées*. — Signalons enfin la curieuse pièce que nous reproduisons (*fig. 7, N° 20*), qui est unique en son genre. Si les lamelles à dos rabattu, examinées jusqu'ici, présentent normalement des bords rectilignes, celle-ci montre un bord fortement arqué. La pièce prend ainsi l'allure d'un croissant régulier, dont le bord arqué est très soigneusement retouché en dos rabattu; le bord opposé, plus ou moins rectiligne, ne présente pas de retouches. Une des extrémités, en pointe, est également finement retouchée, tandis que l'autre est malheureusement cassée.

Cette admirable pièce, jaune clair, frappe d'emblée par sa forme géométrique élégante. Elle méritait une description spéciale.

A côté des types que nous venons d'énumérer, il existe dans la collection de nombreux fragments de lamelles à dos rabattu dont les extrémités sont cassées, et qui, de ce fait, ne peuvent plus être réparties dans les catégories mentionnées.

* * *

Disons pour terminer que nous nous rangeons complètement à l'avis du géologue A. Favre, au sujet de l'origine du silex employé par les habitants paléolithiques de Veyrier, et que nous admettons qu'il provient bien des régions immédiatement voisines de ce lieu.

Nous pensons ainsi avoir donné une image complète de l'outillage lithique de ces stations. Notre étude aura fait ressortir, espérons-le, la richesse inconnue de cet

outillage de silex qui, pour n'être pas spécialement abondant, montre une grande diversité. Nous avons retrouvé là tous les types d'instruments caractéristiques de la belle époque magdalénienne et, parmi ceux-ci, toute une série de pièces très remarquables par leur grande finesse et délicatesse. L'abondance des petites lamelles à dos rabattu nous permet de rapporter cet outillage à une phase tardive du magdalénien.

Comme nous l'avons dit, si les magdaléniens d, Veyrier ne disposaient que d'une matière première en général de médiocre qualité ils ont su en tirer le meilleur parti, en véritables artistes.

RÉSUMÉ.

Afin de permettre plus facilement des comparaisons avec l'outillage d'autres stations magdaléniennes, nous indiquons, dans le tableau ci-dessous, le nombre des pièces, conservées au Musée d'Art et d'Histoire, se rapportant aux diverses catégories étudiées, et provenant des fouilles Thioly-Gosse. Nous laissons de côté les petites séries de Taillefer et de Favre, comprenant 70 pièces, groupées à part.

Nuclei	31
Esquilles de débitage	200
Eclats non retouchés	150
Eclats en calcaire	17
Lames et lamelles non retouchées	375
Eclats retouchés	22
Lames et lamelles retouchées	60
Lames à pointe oblique	7
Lames à troncature retouchée	3
Lames à coches latérales	8
Eclats à contour géométrique	3
Lames à arête médiane retouchée	6
Lamelles à soie	7
Grattoirs	50
Burins	47
Perçoirs	21
Lamelles denticulées	5
Lamelles à dos rabattu (A à F)	100
Total	1112

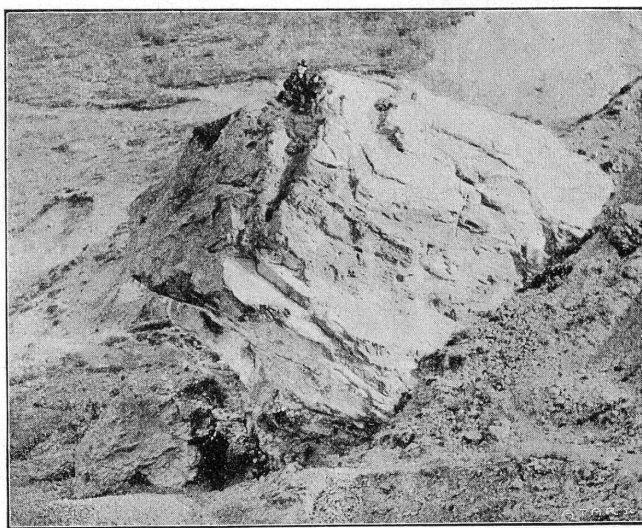
BIBLIOGRAPHIE

- I. BOULE, M. — Nouvelles découvertes à Veyrier (Station des Grenouilles). *L'Anthropologie*, T. XXVII, 1917, p. 190-191.
- II. BREUIL, H. — *C. r. du Congrès international d'Anthr. et d'Arch. préhistorique*, sess. Genève, T. I, 1913, p. 228, Fig. ¹
- III. CARTIER, A. — La Station magdalénienne de Veyrier (Haute-Savoie). Historique des principales découvertes (1833-1916). *Arch. suisses d'Anthr. générale*, T. II, N° 1-2, 1916-1917, p. 45-76, Fig.
- IV. CELLÉRIER, A. — Les ossements trouvés à Veyrier. *Rameau de Sapin*, mai 1868, p. 17-19, Fig.
DELUC, J.-A. — Voir XV b C.E.F. et XVI.
- V. DESOR, E. — Gisements d'antiquités de l'âge du renne au pied du Salève. *Bull. Soc. Sc. nat. Neuchâtel*, T. VIII, 1867-70, p. 73-74.
- VI. FAVRE, A. — Origine du silex employé au Salève. *Matériaux pour l'hist. primitive de l'homme*, T. IV, 1868, p. 94.
- VII. FAVRE, A. — Station de l'homme de l'âge de la pierre à Veyrier près Genève. Lettre adressée à M. E. Lartet le 18 février 1868. *Arch. des Sc. phys. et nat.*, T. XXXI 1868, p. 246-255.
- VIII. FAVRE, A. — Description géologique du Canton de Genève. *Bull. de la Classe d'Agriculture de la Soc. des Arts de Genève*, T. I, 1879, p. 186-187; T. II, 1879, p. 56-62, Fig.
GAY, L. — Voir MONTANDON, XXII.
- IX. GOSSE, H. *Procès-verbaux Soc. Hist. et Arch. de Genève* :
- | | | | |
|-------|---------|-------|---------|
| a) 29 | I 1863 | d) 9 | XI 1871 |
| b) 23 | I 1868 | e) 17 | V 1883 |
| c) 23 | IV 1868 | | |
- X a. GOSSE, H. — La station paléolithique de Veyrier. *Mat. pour l'hist. primit. de l'homme*, T. VIII, 1873, p. 352, Fig.
- X b. GOSSE, H. — La station préhistorique de Veyrier et l'âge du renne en Suisse. *C. r. Ass. franç. Avancement des Sc.*, sess. Lyon, 1873, p. 674-675.
- XI. GOSSE, H. — Recherches pour préciser l'âge du renne à Genève (station de Veyrier). *C. r. Ass. franç. Avancement des Sc.*, sess. Nancy, I, 1886, p. 170-171.
- XII. LAGOTALA, H. — Perforation crânienne de l'époque magdalénienne (Station de Veyrier, près Genève). *Arch. suisses d'Anthr. générale*, T. IV, 1920, p. 128, Fig.
- XIII. LARTET, E. — Nouvelles recherches sur la coexistence de l'homme et des grands mammifères fossiles. *Ann. des Sc. nat. Paris*, 4^{me} série, T. XV, 1861, p. 227 et 231.
- XIV. *Matériaux pour l'histoire primitive et philosophique de l'homme*. T. IV, 1868, p. 4, 33, 91, 93-94, 152-154, 324.
- XV a. MAYOR, F. — Article du *Journal de Genève* du 23 XI 1833.
- XV b. *Registres de la Soc. Phys. et d'Hist. nat. de Genève*, 1827-1833.
- A) MAYOR, Séance part. du 7 XI 1833; B) MAYOR, Séance gén. du 21 XI 1833;
C) DELUC, Séance part. du 5 VI 1834; D) WARTMANN, Séance part. du 5 VI 1834;
E) DELUC, Séance part. du 5 III 1835; F) DELUC, Séance gén. du 5 I 1837.
- XVI. MAYOR, F., DE LUC et WARTMANN. — Ossements trouvés au pied du Salève. *Actes Soc. helv. Sc. nat.*, sess. Lucerne, 1834, p. 93.
- XVII. MAYOR, F. — *P.-v. Soc. Hist. et Arch. de Genève*, 27 décembre 1838.

¹ La mention « Fig. » indique simplement que le mémoire est illustré.

- XVIII. MONTANDON, R. — A propos de la Station paléolithique de Veyrier. Sa position chronologique. *Arch. suisses d'Anthr. générale*, T. I, 1915, p. 285-295, Fig.
- XIX. MONTANDON, R. — Chronologie de la station paléolithique de Veyrier. *Actes Soc. helv. Sc. nat.*, sess. Genève, 1915, p. 244.
- XX. MONTANDON, R. — Une nouvelle station paléolithique au pied du Grand-Salève. *P.-v. Soc. Hist. et Arch. de Genève*, 23 novembre 1916.
- XXI. MONTANDON, R. — Une nouvelle station paléolithique au pied du Grand-Salève (Haute-Savoie): La station des Grenouilles. *Actes Soc. helv. Sc. nat.*, sess. Zurich, 1917, p. 296-298.
- XXII. MONTANDON, R. et GAY, L. — Découverte d'une nouvelle station paléolithique à Veyrier-sous-Salève (Haute-Savoie). *Arch. suisses d'Anthr. générale*, T. III, 1919, p. 183-199, Fig.
- XXIII. MONTANDON, R. — *Genève des origines aux invasions barbares*. Un vol., Genève 1922, p. 30 et 187, Pl. I, II, III, Fig.
- XXIV a. MORTILLET, G. de. — *Le Préhistorique*, Paris 1883, p. 444.
- XXIV b. MORTILLET, G. de. — Le préhistorique suisse. *Rev. Ecole d'Anthr. Paris*, 1898, p. 137-138, Fig.
- XXV. PERRIN, A. — Résumé des recherches de Thioly au Salève. *Mém. Acad. de Savoie*, T. XI, 1869, p. LXVI-LXIX; T. XII, 1872, p. 6-7.
- XXVI. REBER, B. — *Esquisses archéologiques sur Genève et les environs*. Un vol., Genève 1902, p. 9-23.
- XXVII. REBER, B. — Quelques nouvelles remarques sur le Salève (Découvertes de Veyrier). *Le Genevois*, 12 XII 1904.
- XXVIII. REBER, B. — Une nouvelle station préhistorique à Veyrier (azylienne). *Rev. de l'Ecole d'Anthr. de Paris*, 1904, p. 156-161.
- XXIX. REBER, B. — La station paléolithique de Veyrier. *Journal des Collectionneurs*, Genève, III, 1907, N° 3, p. 39.
- XXX. REBER, B. — La station paléolithique de Veyrier. *Bull. Soc. préhist. de France*, T. V, 1908, p. 233, 459 et 516, Fig.
- XXXI. REBER, B. — La station quaternaire de Veyrier. *Le Genevois*, 31 XII 1912.
- XXXII. REBER, B. — Note sur la station paléolithique de Veyrier. *Bull. Soc. suisse de préhist.* T. V, 1912, p. 79-85, Fig.
- XXXIII. REBER, B. — Station azylienne de Veyrier. *C. r. XIVe Congr. intern. d'Anthr. et d'Arch. préhist.*, sess. Genève, T. I, 1913, p. 579-583, Fig.
- XXXIV. REBER, B. — Achat du solde de la collection Thioly. *Bull. Soc. suisse de préhist.*, T. VII, 1914, p. 35-36.
- XXXV. REINACH, S. — *Répertoire de l'Art quaternaire*. Paris, 1913, p. XII et 187, Fig.
- XXXVI. REVERDIN, L. — Sur quelques pièces de la station magdalénienne de Veyrier. *Genava*, T. III, 1925, p. 72-76, Fig.
- XXXVII. REVON, L. — *La Haute-Savoie avant les Romains*. Paris, Annecy, 1878, p. 9, Fig.
- XXXVIII. RÜTIMEYER, L. — Les ossements de la caverne de Veyrier. *Rev. savoisienne*, 25 IV 1868, p. 31.
- XXXIX. RÜTIMEYER, L. — Ueber die Renntier-station von Veyrier am Salève. *Archiv. f. Anthr.* T. VI, 1873, p. 59.
- XL. SAUSSURE, H. DE. — La grotte du Scé près Villeneuve, station suisse du renne. *Arch. des Sc. phys. et nat.* T. XXXVIII, 1870, note 2, p. 105.
- XLI. SARASIN, F. — Die steinzeitlichen Stationen des Birstales zwischen Basel und Delsberg. *Nouv. Mém. de la Soc. helv. des Sc. nat.* Vol. LIV, Mém. 2, 1918.
- XLI a. SCHENK, A. — *La Suisse préhistorique*. Lausanne, 1912, p. 111-123, Fig.
- XLII. SCHOETENSACK, O. — Sur les fibules paléolithiques et spécialement sur celles de Veyrier (Haute-Savoie). *Indic. d'Antiquités suisses*, 1901, p. 1-13, Fig.

- XLIII. SCHOETENSACK, O. — A quoi servaient les bâtons de commandement ? (à propos des bâtons de Veyrier). *C. r. Congr. intern. d'Anthr. et d'Arch. préhist.*, sess. Paris, 1900 (1902), p. 123-127, Fig. — Idem. *L'Anthropologie*, T. XII, 1901, p. 140-144.
- XLIV. STUDER, T. — Pleistocène Knochenreste aus einer paleolithischen Station in den Steinbrüchen von Veyrier am Salève. *Mitth. d. Naturforsch. Gesells. in Bern*, 1896, p. 276.
- XLV. THIOLY, F. — Objets de l'époque du renne au pied du mont Salève (à Veyrier). *P. v. Soc. Hist. et Arch. de Genève*, 9 I 1868.
- XLVI. THIOLY, F. — Une nouvelle station de l'âge du renne. *Rev. savoisienne*, 20 I 1868, p. 4-5.
- XLVII. THIOLY, F. — L'époque du renne au pied du mont Salève. *Rev. savoisienne*, 25 III 1868, p. 21-24.
- XLVIII. THIOLY, F. — L'époque du renne dans la vallée du Léman. *Indic. d'Hist. et d'Antiq. suisses*, Juin 1868, N° 2, p. 116-121, Fig.
- XLIX. THIOLY, F. — Description d'objets de l'Industrie humaine trouvés à Veyrier, près de Genève et appartenant à l'époque du renne, avec introduction de M. C. Vogt. *Bull. de l'Institut national genevois*, T. XV, 1869, p. 341-375, Fig.
- L. THURY, E. — L'Homme à l'époque du renne. — *Le Salève, descript. scientifique et pittoresque*, publié par la Section genevoise du Club alpin Suisse, Genève, 1899, p. 285-301, Fig.
- LI. TROYON, F. — Statistique des antiquités de la Suisse occidentale. *Indic. d'Hist. et d'Antiq. suisses*, 1855, p. 51-52.
- LII. TROYON, F. — *L'Homme fossile*. Lausanne, 1867, p. 95-98.
- WARTMANN. — Voir XV b D et XVI.



Veyrier. La grotte Thioly en 1900 (cliché Reber. cf. p. 54).